

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

AMENDEMENT

N ° AS68

présenté par

Mme Wonner, Mme Forteza, M. Orphelin, M. Taché, Mme Bagarry, Mme Cariou, M. Chiche,
Mme Yolaine de Courson, Mme De Temmerman, Mme Gaillot, M. Julien-Lafferrière, M. Nadot et
Mme Tuffnell

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.